



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

greffiers

Question écrite n° 114079

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le déficit de création d'emplois de greffier des lors que les objectifs de la loi d'orientation et programmation pour la justice n° 2002-1138 n'ont atteint, en l'espèce, qu'un taux d'exécution de 57,9 %. Ainsi, le manque d'emplois de greffier emporte entre autres conséquences une complication de la tâche des magistrats pour le rendu des décisions juridictionnelles et la gestion des juridictions. En conséquence, il lui demande les mesures que le Gouvernement entend adopter pour remédier à ces problèmes de sous-effectif qui altèrent le principe de bonne administration de la justice.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il est très attentif à la situation des effectifs de fonctionnaires dans les juridictions. Un recrutement de greffiers en chef à hauteur de 30 postes a été ouvert au titre de l'année 2006. Leur scolarité à l'École nationale des greffes débute le 2 mai 2007 et leur arrivée en juridiction est prévue le 2 novembre 2008. Au titre de la même année, un recrutement de greffiers par voie de concours à hauteur de 200 postes a été ouvert. Leur scolarité de 18 mois à l'École nationale des greffes débute le 1er avril 2007 et leur arrivée en juridiction est prévue le 1er octobre 2008. Il est également prévu le recrutement de 17 agents de France Télécom, par voie de détachement, sur des emplois de greffiers en chef et de greffiers. Après une formation de 12 mois à l'École nationale des greffes à compter du 2 mai 2007 pour les greffiers en chef et du 1er avril 2007 pour les greffiers, leur arrivée se fera respectivement le 2 mai 2008 et le 1er avril 2008. Enfin, au titre de l'année 2007, un premier recrutement au sein de la catégorie C à hauteur de 250 postes est en cours de réalisation. Une partie de ces recrutements se fait dans le cadre du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE). Au total, sur les années 2007 et 2008, 500 nouveaux fonctionnaires viendront renforcer les effectifs des greffes et contribuer à une amélioration de la bonne administration de la justice.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114079

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13496

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1899